

Date de convocation : 7 septembre 2026

Conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 27

Présents : Éric Le Bour, Catherine Gourmelon, François Roué, Nicolas Bodennec, Damien Ladan, Maïwenn Morvan, Denis Saout, Elodie Jacques, Maxime Bramoullé, Claudie Péron, Gauthier Dumas, Vanessa Marmet, Bruno Méar, Joëlle Mellouet, Joël Suchocka, Magalie Kersauzon, Yannick Vouhé, Émilie Fily Poffa, Jonathan Pengam, Véronique Milin, Guy le Duff, François Jamet, Olivier Cuiec, Michèle Jaouen, Christine Caroff-Prémel.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Florence Bihan à Magalie Kersauzon, Karine le Jeune à Nicolas Bodennec

Absent :

Président de séance : Éric Le Bour

Secrétaire de séance : Vanessa Marmet

Délibération n° D.54.2026

Culture – Règlement intérieur du réseau des Médiathèques

Madame Catherine Gourmelon, Adjointe, expose au conseil municipal :

1/ Un règlement intérieur du réseau des médiathèques est commun à toutes les structures du territoire de Haut-Léon communauté. Il régit : les règles de fonctionnement du réseau, l'usage des matériels informatiques, le règlement général de protection des données.

2/ Ce règlement général est complété par un volet spécifique à la Médiathèque.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le projet de règlement,

Vu l'avis de commission culture du 23 avril 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- APPROUVE le règlement intérieur du réseau des Médiathèques

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits ;

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

La secrétaire de séance
Vanessa Marmet

Le Maire
Éric Le Bour



Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture
et de sa publication sur le site internet de la Ville le.....